

INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX

- BULLETIN DU 3^e TRIMESTRE 2018 -



→ TRAFIC

NOMBRE TOTAL DE MOUVEMENTS D'AVIONS

3^e trim. 30 114 mouvements

■ Juillet

■ Août

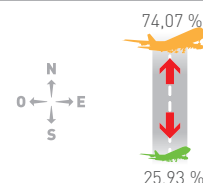
■ Septembre



SENS DES ATERRISSAGES / DÉCOLLAGES

■ Vers le nord

■ Vers le sud



RELEVÉS DES SITUATIONS INHABITUELLES HORS CAUSE MÉTÉO

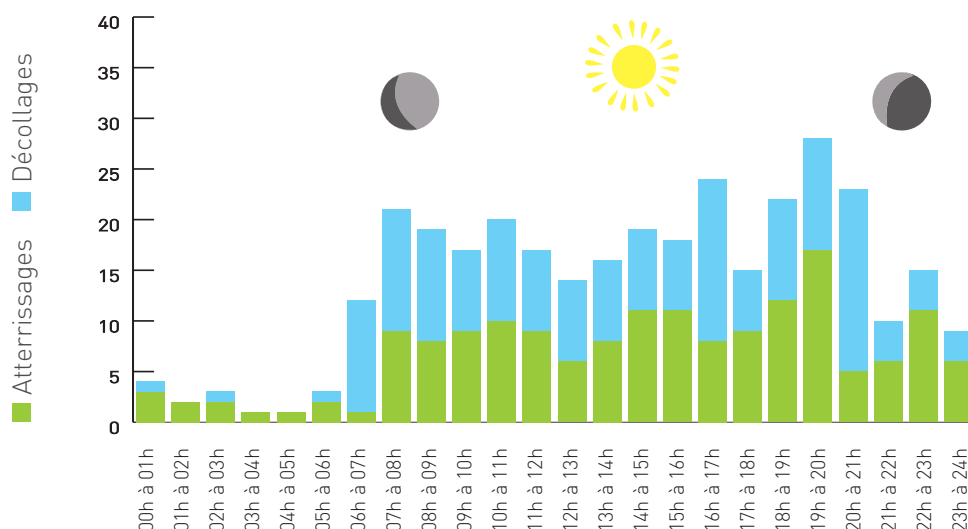
	Juillet	Août	Septembre
Virages avant le point prévu	NC	NC	NC
Approches à vue ne respectant pas les restrictions locales	NC	NC	NC
Autres	NC	NC	NC
Nbre de vols ⁽¹⁾ concernés par des dérogations accordées par la DGAC pour des avions de chapitre 2	0	0	0
Nombre total de situations inhabituelles	NC	NC	NC
Nombre de notifications d'infraction à la restriction nocturne pour les avions de chapitre 3 les plus bruyants ⁽²⁾	0	0	0

[1] un vol = 1 atterrissage et 1 décollage. [2] Arrêté du 10 Septembre 2003.

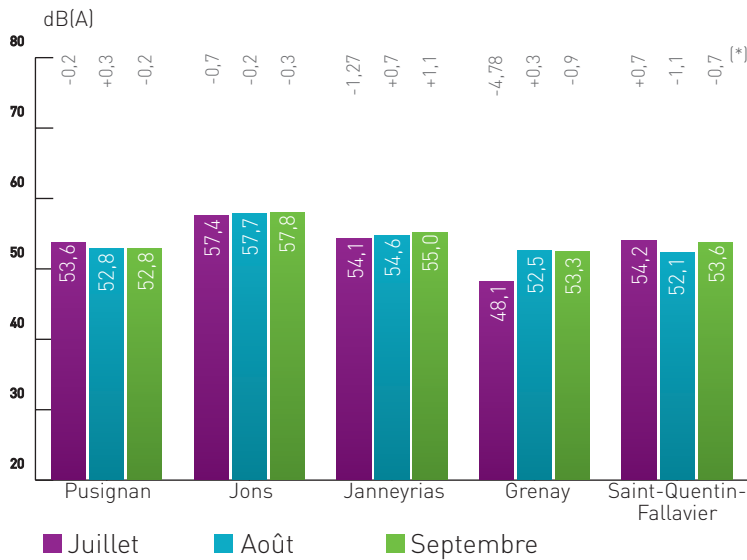
RÉPARTITION MOYENNE

PAR TRANCHE HORAIRE ATERRISSAGES / DÉCOLLAGES

Source : DGAC



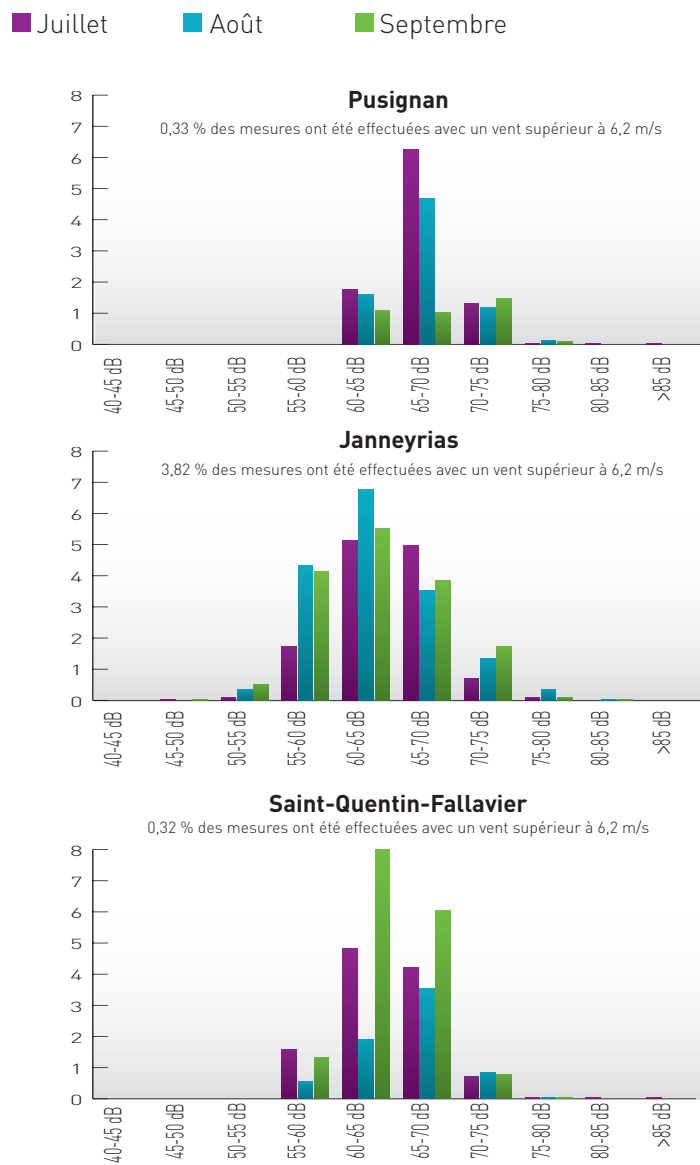
LDEN MESURÉ PAR STATION



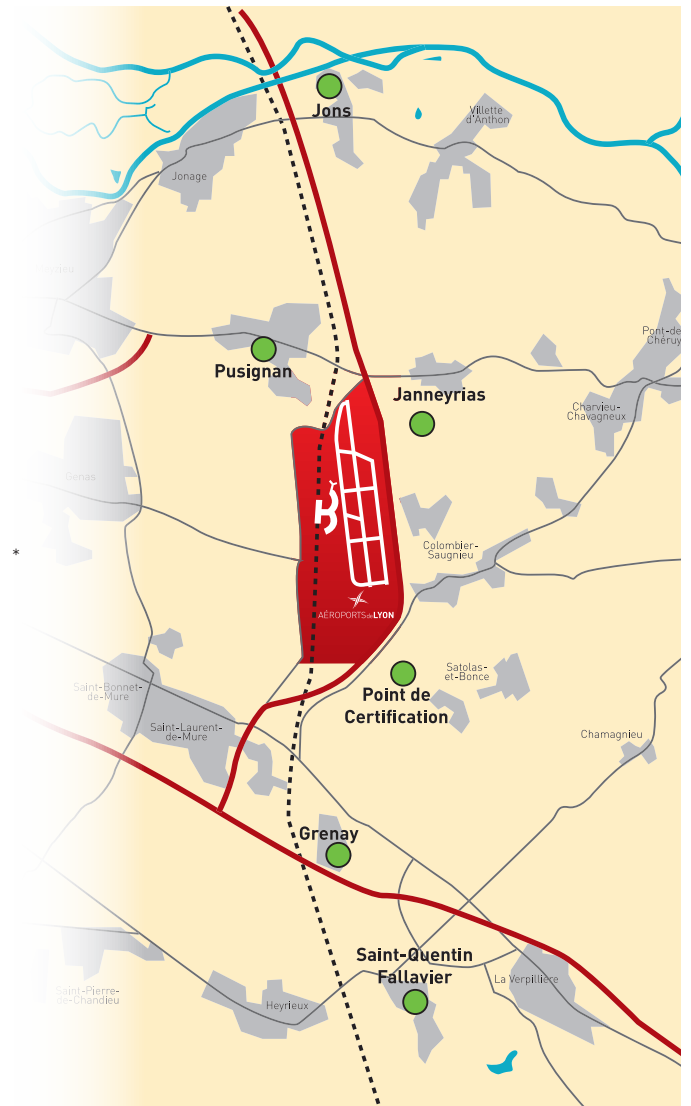
* 1,61% des mesures ont été effectuées avec un vent supérieur à 6,2 m/s
 (*) Variation en dB(A) - par rapport aux valeurs mesurées en 2017 sur la même période

RÉPARTITION DES NIVEAUX INSTANTANÉS MAXIMUM LMAX (1S) DE NUIT (22H-6H) (DONNÉES CONSTAS)

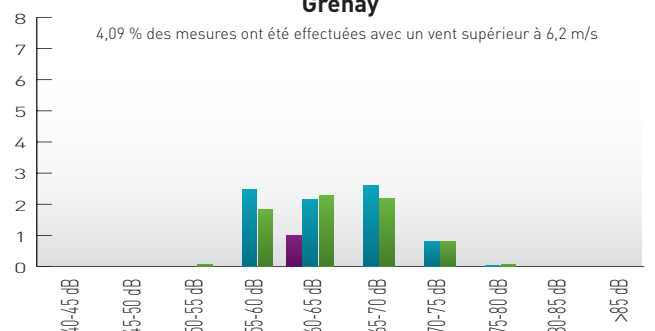
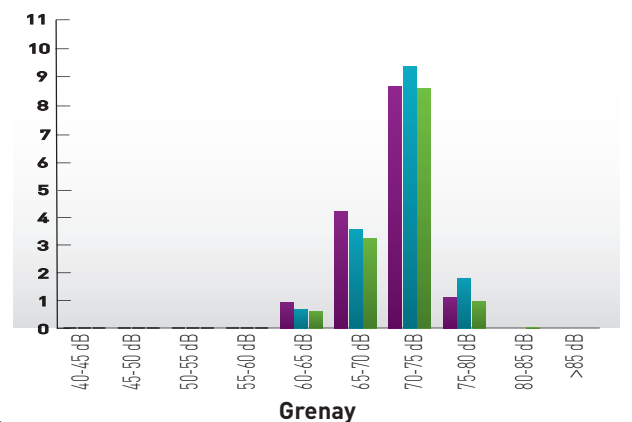
Nombre moyen d'événements par jour.



LOCALISATION DES STATIONS DE MESURE



Jons
 NC des mesures ont été effectuées avec un vent supérieur à 6,2 m/s



→ ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

PRODUCTION ÉLECTRICITÉ PHOTOVOLTAIQUE HANGAR H8 BRON

3 ^e trimestre	31 094 kWh
Cumul depuis la mise en service (déc 2010)	441 268 kWh

DISTRIBUTION D'ÉNERGIE VERTE SUR LE SITE

10 853 818 kWh

ÉNERGIE CONSOMMÉE POUR UN PASSAGER

3,43 kWh/pax

→ GESTION DES DÉCHETS

TONNAGE COLLECTÉ ET TAUX DE VALORISATION

PARAMÈTRES	QUANTITÉ DE DÉCHETS COLLECTÉS (EN TONNES)	TAUX DE VALORISATION DES DÉCHETS	TAUX DE VALORISATION MATIÈRE + ÉNERGÉTIQUE
Juillet	153,167	27,1%	72,90%
Août	128,179	27,1%	72,92%
Septembre	119,864	18,2%	81,81%

Source : RDS

→ LES BIO INDICATEURS

15 HYDROCARBURES AROMATIQUES POLYCYCLIQUES

sont recherchés dans le miel

Concentration en µg/Kg MS** < 0,56

MÉTAUX LOURDS

(Source : essentiellement circulation automobile)

Éléments	Zn	Cd*	Pb*
Concentration en mg/Kg MF**	0,574	< 0,025	< 0,025

< valeur : valeur inférieure à la limite de quantification

* : analyse couverte par l'accréditation

** : MS matière sèche
MF matière fraîche

Date de prélèvement Juillet 2016

→ QUALITÉ DE L'EAU

ANALYSE DES EFFLUENTS PLUVIAUX AVANT REJET DANS LE MILIEU NATUREL

PARAMÈTRES	VALEURS SEUIL ⁽⁴⁾	RÉSULTATS DE MESURE du 01/08/2018
Hydrocarbures totaux	5 mg/l	<0,1
DCO	125 mg/l	14
DBO	30 mg/l	6
pH	5.5<Ph<8.5	7,8
Azote Kjeldahl	10 mg/l	1,5

(4) : Valeurs seuils imposées par l'arrêté préfectoral du 03/01/02 autorisant les rejets pluviaux de l'aéroport Lyon-Saint Exupéry et l'arrêté préfectoral du 27/07/98 autorisant l'exploitation des ICPE gérées par Aéroports de Lyon.

■ Dépassement du seuil réglementaire.

→ GLOSSAIRE

Constas :

contrôle des nuisances sonores et des trajectoires de l'aéroport Lyon-Saint Exupéry.

Coparly :

www.atmo-rhonealpes.org
comité pour le contrôle de la pollution atmosphérique dans le Rhône et la région lyonnaise.

DGAC :

Direction Générale de l'Aviation Civile.

dB(A) :

décibel, unité de mesure d'un niveau sonore. (A) est une pondération prenant en compte la sensibilité de l'oreille humaine à différentes fréquences.

Hydrocarbures Aromatiques

Polycycliques :

origine : molécules organiques composées de cycles benzéniques, synthétisées lors de la formation de combustibles fossiles (pétrole, charbon) et lors de combustions incomplètes de matière carbonée.

Lden :

indice de bruit pondérant d'un facteur 5 le bruit de soirée (18h-22h) et d'un facteur 10 le bruit de nuit (22h-6h).

Lmax (1s) : niveau instantané maximal atteint lors du passage d'un avion.

NO₂ : dioxyde d'azote

O₃ : ozone

PM₁₀ : poussières en suspension de diamètre inférieur à 10 µm.

Situation inhabituelle :

situation révélant un non respect des procédures de navigation aérienne, après enquête de la DGAC.

Stations de mesure de bruit :

six stations sont réparties dans les communes riveraines pour mesurer les niveaux sonores produits par les avions. Ces données sont traitées par le système Constas.

Taux de valorisation des déchets :

part des déchets qui suit une filière de recyclage ou d'incinération avec «valorisation énergétique».

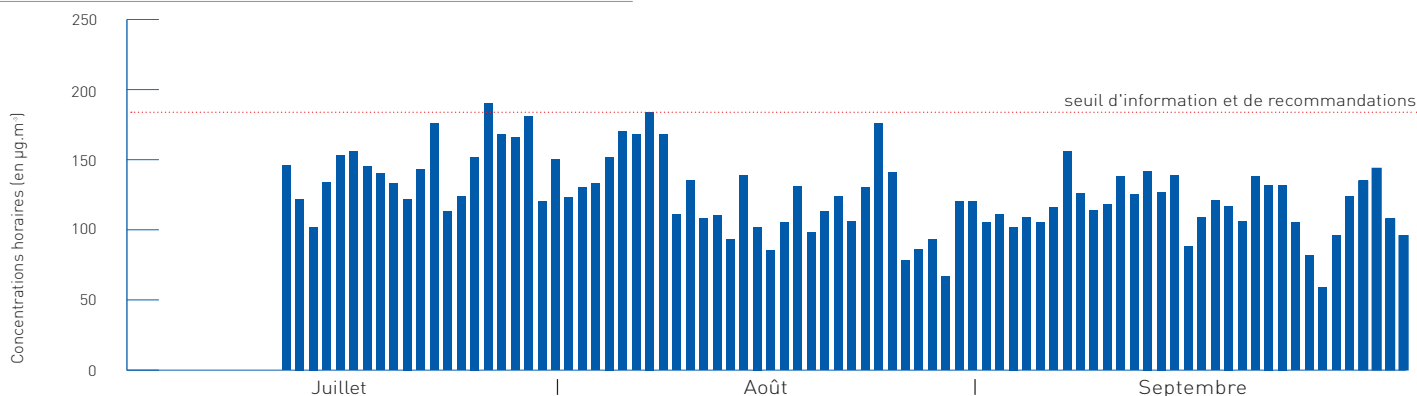
SURVEILLANCE DE LA QUALITÉ DE L'AIR À PUSIGNAN Source : Atmo Auvergne Rhône-Alpes

Nombre de dépassement d'un seuil réglementaire entre le 01/07/2018 et le 30/09/2018.

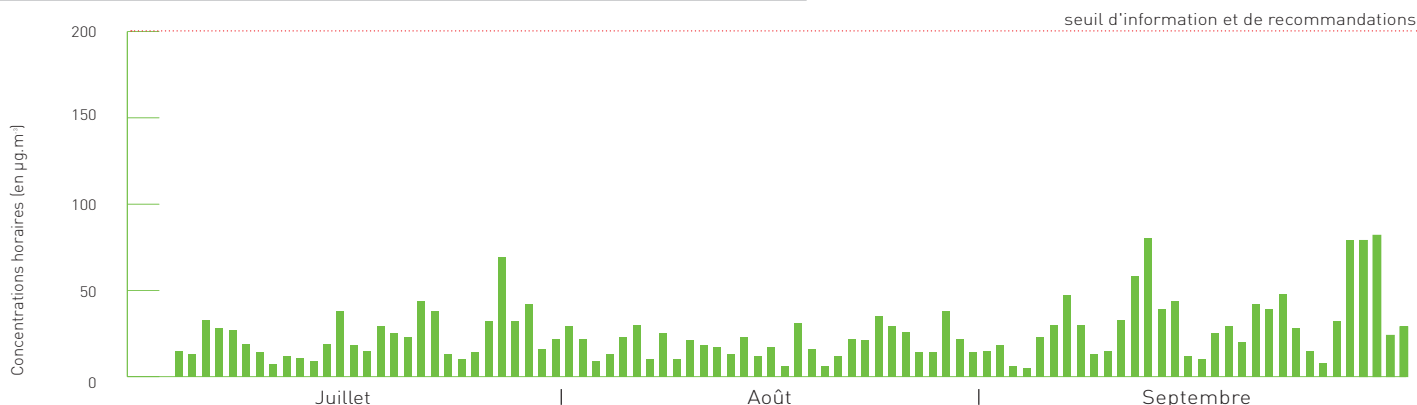
	Ozone		Dioxyde d'azote		Particules en suspension	
Seuil d'information et de recommandations	180 µg.m³ (seuil horaire)	3	200 µg.m³ (seuil horaire)	0	50 µg.m³ (seuil journalier)	0
Seuil d'alerte	240 µg.m³ (seuil horaire)	0	400 µg.m³ (seuil horaire)	0	80 µg.m³ (seuil journalier)	0

NB : Les données manquantes correspondent à des journées dont le taux de fonctionnement des analyseurs est inférieur à 75 %.

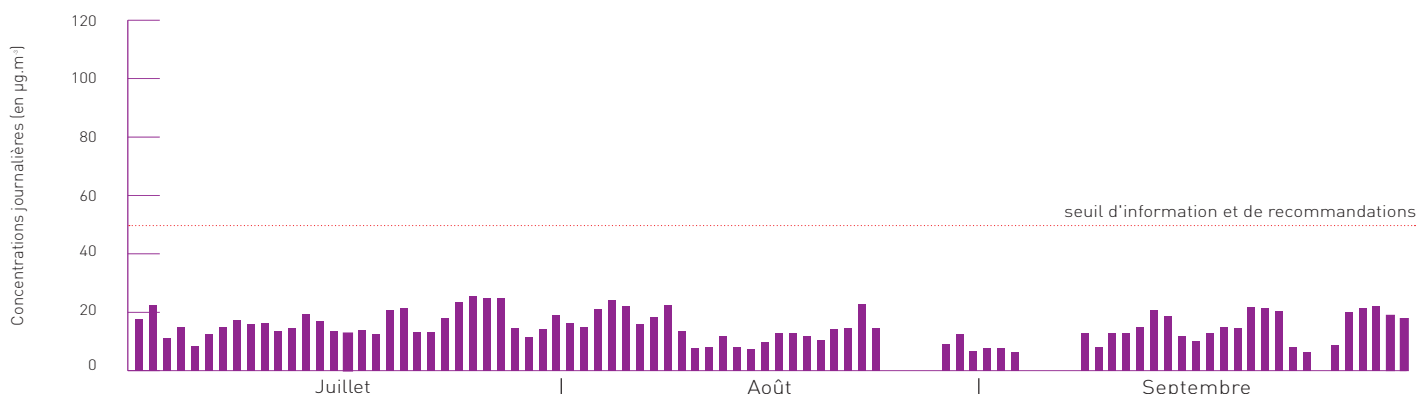
MAXIMA HORAIRES JOURNALIERS D'OZONE



MAXIMA HORAIRES JOURNALIERS DE DIOXYDE D'AZOTE



MOYENNES JOURNALIÈRES DE PARTICULES EN SUSPENSION



→ CONTACT



Le bulletin des indicateurs environnementaux est une publication trimestrielle éditée sur papier recyclé à 550 exemplaires par Aéroports de Lyon. Pour recevoir régulièrement ce document, contactez le 04 72 22 74 64 ou par eAoût : environnement@lyonaeroports.com.

Version téléchargeable sur le site internet www.lyonaeroports.com